



Local commercial

🏠 1,958 m²

🏠 1,462 m²

REF: VHCO 2332

Los Gallardos

160,000€

Terrain commercial dans le secteur R2-A à Huerta Nueva, Los Gallardos avec une superficie de 1.462 mts² et avec le projet de base et le permis de construire pour construire un centre commercial avec 1.245 mts² construit plus 713 mts² de terrasses, etc.

C'est sans l'ombre d'un doute une grande opportunité d'affaires pour un entrepreneur avec le budget et aussi une volonté de porter ce projet à un niveau supérieur dans ce quartier consolidé et riche Huerta Nueva de Los Gallardos. Un centre commercial est cette zone est attendue depuis longtemps pour répondre aux besoins des résidents de ce quartier en pleine croissance et aussi pour les résidents et les visiteurs de Los Gallardos Village, 2 sites de camping à proximité et les villages voisins, etc. Le projet de base a été conçu pour abriter un supermarché, des magasins, des bars et des restaurants avec de grandes terrasses.

Le prix publié comprend le permis d'urbanisme basé sur le projet de base, mais n'inclut pas les coûts associés à l'achat du terrain, c'est-à-dire la TVA à 21 %, le notaire, le cadastre et les frais juridiques de l'acheteur, ni les coûts associés à la modification ou à l'exécution du projet, aux honoraires d'architecte, à l'assurance, etc.

Frais d'achat approximatifs

Prix net - 160.000€

IVA - 21% - 33.600€

Registre foncier - env. - 400€

Frais de notaire - env. - 700€

Transfert - approx. - 1.500€

Modes de paiement standard

L'acompte de réservation - 3.000€

Le restant de l'acompte de 10% - 13.000€

Paiement final à la conclusion - 144.000€

Veillez noter qu'avec la libéralisation du marché, les coûts des services publics tels que l'eau, l'électricité, le téléphone, le haut débit, etc. varieront d'un fournisseur à l'autre et ils sont normalement basés sur l'utilisation. En ce qui concerne l'assurance bâtiment et contenu, le coût de la police dépendra de plusieurs facteurs dont le montant de la couverture nécessaire. Pour ceux qui utilisent le bien comme résidence secondaire ou comme investissement, il existe également une taxe annuelle à payer aux autorités fiscales espagnoles et qui est basée sur la valeur fiscale du bien.

Pour plus d'informations sur le bien y compris tous les documents légaux tels que définis dans le décret régional 218/05 du 11 octobre veuillez visiter nos bureaux ou nous contacter par téléphone ou par e-mail. Les visites de propriétés sont strictement sur rendez-vous uniquement.

REF: VHCO 2332

